



VILLE DE LEWARDE

Mars 2019

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr/>

Le mot du Maire

« Je veux un avenir, je veux que mes enfants aient un avenir ». Voilà ce que crient les jeunes lycéens et étudiants, ... mais pas seulement eux, sous la bannière du mouvement Youth For Climate (jeunesse pour le climat) fondé par la jeune suédoise Greta Thunberg, dans toute la France mais aussi dans le monde entier.

Ils sont inquiets pour leur avenir et pour la planète.
Certains brandissent une banderole « reconquérons notre futur ».

Nous ne pouvons que les soutenir. Une jeunesse, dans la rue, veut prendre en main son destin, et ne pas le laisser aux mains d'un système économique devenu fou.

En avril, que les fleurs du printemps de la jeunesse se mettent à pousser !



Votre Maire,
Denis MICHALAK

Erratum

En février, le logiciel utilisé pour éditer le journal communal a provoqué des ratés. Des lignes écrites se sont décalées pour un nombre conséquent d'exemplaires.

Nous prions les lecteurs victimes de ce problème de bien vouloir excuser ce désagrément indépendant de la volonté des concepteurs.

Accueil de loisirs sans hébergement de printemps

L'accueil de loisirs sans hébergement de printemps aura lieu du 8 au 12 avril 2019.

Pour inscrire les enfants de 5 à 14 ans, veuillez vous rapprocher de la mairie.

Conseils municipaux

Les comptes-rendus décisionnels sont à consulter sur le site de la ville.

Cahier de doléances



Il a été ouvert aux Lewardois pendant les heures d'ouverture de la mairie. Il a été transmis à Monsieur le sous-préfet.

La Poste

Des usagers ont reçu des avis de passage pour des recommandés alors qu'ils étaient chez eux.

En cas de récidive, une réclamation peut être faite au 3631. La poste assure de la qualité du suivi de la demande.



Décès

Le bulletin exceptionnel édité en janvier 2019 adresse la liste des décès et naissances survenus en 2018.

Il a été omis d'indiquer la disparition de Madame Farita Naili, le 27 mai 2018.

Nous prions la famille d'excuser cet oubli.

La fibre optique

La ville de Lewarde a donné l'autorisation à la société Techcrea solutions de Valenciennes d'installer la fibre optique à Lewarde.

Le chantier débute ces jours-ci et devrait durer jusqu'à fin mai dans la commune.

Toutes les rues seront impactées. La commercialisation pourrait avoir lieu à compter de la fin de l'année (sans certitude).

Réseau de distribution d'électricité

Une entreprise, mandatée par ERDF, effectuera des prestations de contrôle sur les lignes électriques aériennes qui traversent la commune entre le 4 mars et le 30 juin.

L'entreprise prendra des photos et des mesures sous les lignes électriques.

Travaux

Gestion des espaces verts

Les membres des services techniques s'activent dans les espaces verts communaux avant le retour des beaux jours.

Récemment, ils ont étalé des copeaux de bois rue famille Dervaux. Cette pratique écologique permettra de maintenir l'humidité au sol afin d'éviter l'arrosage et la croissance des mauvaises herbes.



Embellissement de notre cimetière

Depuis plusieurs semaines, les membres des services techniques s'investissent pour l'embellissement de notre cimetière.

Ce projet sera réalisé en plusieurs phases.

Récemment, les poubelles qui encombraient les trottoirs, rue de l'Égalité et rue de Loffre, ont été installées dans un emplacement créé du côté de l'entrée principale, rue de Loffre.

La seconde phase sera consacrée à l'engazonnement des allées par une entreprise spécialisée afin de donner un cachet verdoyant au site.



Ensuite, viendra le réaménagement des terrains des indigents avec l'enlèvement de divers gravats, des structures non entretenues, la mise en place de croix normalisées par respect pour les défunts et le gazonnement du sol. Cette réhabilitation se terminera par l'implantation d'un nouveau colombarium pour répondre aux demandes et par la restructuration du jardin des souvenirs.

Travaux de rénovation

Les ouvriers des services techniques entretiennent les bâtiments communaux. Ils ont assuré récemment le remplacement des gouttières, devenues poreuses, de la salle Edouard Pot.

Cet aménagement permet aussi de donner un meilleur aspect de la façade.



Assemblée Générale des Javelots « les Houillères »

Camaraderie, convivialité autour des jeux de billons et de javelots sont les maîtres mots qui traduisent le mieux l'esprit de cette association.

L'assemblée générale du 5 mars en a été la traduction concrète.

Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité.

L'année 2018 a été riche en activités ouvertes aux adhérent(e)s. Ils ont pu participer à plusieurs concours : un de belote, deux de billons, deux de javelots, un de pétanque et pratiquer régulièrement leurs sports favoris en semaine. Les gagnants des différents concours ont été récompensés par une remise de challenges et coupes.

M. Dominique Clin, vice-président et plus jeune adhérent a été plus particulièrement distingué.

Si ces jeux « anciens » vous intéressent, vous pouvez venir vous initier, sans engagement, les mardis et jeudis entre 16 h 30 et 20 h 30.

Les pratiquant(e)s ont l'espoir que de nouvelles personnes viendront, en 2019, enrichir l'effectif qui est pour l'instant de 38 adhérents dont 22 joueurs.



Le bureau a été élu dont le président : M. Jean-François Belleverge, le secrétaire : M. Daniel Delcambre, le trésorier : M. Michel Christophe.

Koukiri Comédie

Vous voulez voir ou revoir la troupe théâtrale. C'est possible le 5 avril à 20h, salle des fêtes Henri Martel d'Arleux et le 28 avril à 15h30 salle des fêtes de Palluel.

Résidence l'Orée du Bois

Vous avez plus de 60 ans, vous vivez à domicile et vous souhaitez participer à la vie de la résidence et à ses animations ?

Les animations quotidiennes et les sorties sont ouvertes gratuitement à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans de la commune de Lewarde et des alentours !

Voir le planning pour le mois d'avril sur le site de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr>

Nouveau cabinet d'infirmières

Un nouveau cabinet est ouvert 180 rue de Roucourt à Lewarde

Mesdames Anne-Catherine Dupuis et Gwendoline Skornoq peuvent vous y accueillir.

Pour tout contact : 06 30 90 79 43



Club des anciens

La présidente, Madame Julianne VAN CAPPELLEN et son équipe accueillent « les ancien(ne)s » de la commune tous les mardis après-midi de 13 h 30 à 17 h 30 à la salle des fêtes Henri Martel. Vous avez au moins 60 ans, vous voulez vivre un moment de partage et de convivialité, le club vous est ouvert. Pour tout renseignement, adressez-vous à la présidente pendant les créneaux d'ouverture.



SOS Nature du Douaisis

L'association de défense de l'environnement dont le siège est à la mairie de Lewarde, a tenu son assemblée générale le samedi 9 février.

SOS nature a pour préoccupation la sauvegarde des espaces naturels de la trame verte Scarpe-Sensée, la protection de la faune, la flore et du patrimoine archéologique et historique.

Elle organise des sorties pédagogiques de découverte de la nature.



L'association, forte de ses 98 adhérents, est partie prenante de la bataille juridique lancée par un collectif de 18 requérants dont notre commune contre l'installation de 6 éoliennes dans la plaine attenante à Lewarde. Ces implantations ne peuvent qu'avoir des conséquences néfastes sur la faune et en particulier sur les oiseaux migrateurs dont les cigognes, chauve-souris ...

Le bureau a été élu dont le président : M. Guy Blin, la secrétaire ; Mme Marie-Paule Venville, la trésorière : Mme Anne Catteau

Environnement

Ne pas baisser les bras ... sauf pour balayer !

Marcher sur des trottoirs encombrés de papier, plastique et autres déchets amenés là par le vent ou par des passants peu scrupuleux n'est pas agréable.

La seule possibilité pour lutter contre ce fléau est que chacun(e) nettoie la partie de trottoir et de voirie devant son domicile.



Certes, certaines rues de la commune sont plus impactées que d'autres et les élus ont conscience que des riverains sont plus sollicités que d'autres. Est-ce une raison pour baisser les bras ?

Cet effort individuel consenti dans un cadre collectif est un acte civique qui est nécessaire et permet de donner une image positive de notre village aux habitants et aux visiteurs.

La propreté de la ville est l'affaire de chacun(e).



Les lingettes ne sont pas inoffensives.

Vendues dans le commerce comme bio dégradables, elles provoquent des bouchons dans les tuyauteries. Ne les jetez surtout pas dans les conduits de rejet des eaux usées.

Des habitants ont été confrontés à des problèmes d'écoulement des eaux lors de fortes pluies.

Si vous êtes victime(s) du même souci, n'hésitez pas à téléphoner immédiatement à Noréade 03.27.99.80.50 ou à Véolia 09.69.36.72.61.

Prévenez ensuite la mairie afin que le problème rencontré puisse être suivi jusqu'à règlement.

Handicap

La ville est solidaire du handicap.

En 2018, la ville a offert à chaque enfant des écoles une brioche fabriquée par les ateliers des Papillons Blancs de Douai. La facture s'est élevée à 400€.

Pour les besoins communaux de l'année en cours, le choix de commander aux ateliers protégés, Flavien et à GCAT, du matériel d'entretien a été renouvelé. Le montant de la dépense avoisine les 3500€.

Par ces achats qui permettent de répondre aux exigences nécessaires et légales d'hygiène, la ville démontre qu'elle est d'une solidarité active avec les personnes handicapées.

Vacances de neige

A l'initiative de la municipalité, les adolescent(e)s lewardois(e)s de 12 à 17 ans ont eu la possibilité de participer à un séjour de neige du 17 au 23 février aux portes du Mont-Blanc.

La participation demandée a été de 160€ pour un coût réel de 865 € par personne. Cette somme pouvait être compensée par des « bons vacances » de la CAF.



10 jeunes ont pu s'initier, en particulier, au ski alpin, au snow-board, à la luge... Des animateurs, garants de la qualité des prestations car brevetés d'état ou fédéraux, ont encadré ces activités.

Débat

Le lundi 25 février, salle des fêtes Henri Martel, notre député Alain Bruneel est venu s'entretenir avec la population et a promis d'exposer à l'assemblée nationale les éléments synthétiques des débats programmés dans différentes villes de la 16ème circonscription .



130 personnes se sont déplacées et sont venues exprimer leurs préoccupations personnelles et celles liées plus globalement à l'évolution de la société.

Comité d'Animation Lewardois

Dans le cadre des 35 ans de la fête de la châtaigne, le CAL a offert la possibilité financière aux élèves des écoles maternelle et élémentaire de participer à une action éducative.

Les enseignantes ont proposé que les élèves des écoles se rendent au cirque éducatif du Douaisis installé à Sin-le-Noble. Ce spectacle circassien de grande qualité a enthousiasmé les élèves.



Ce ne sont pas moins de 7 autocars qui ont été loués par le CAL les 28 février et 5 mars pour déplacer ce petit monde pour un montant de 980€. Le règlement de la facture des entrées au spectacle se chiffre à 1589€.

Merci aux bénévoles du CAL pour cette belle initiative.

Culture et Liberté

Le samedi 6 avril, l'association organise une sortie parent(s)-enfants (de 4 à 12 ans) au théâtre de Douai. Au programme de cette sortie, la présentation de « Chevaliers, le grand tournoi ».

Une participation de 1 € par personne est demandée. Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte au moins.

Départ à 14 h, en autocar place Elsa Triolet avec un retour prévu à 18 h. Un goûter sera offert aux enfants à l'arrivée.

L'inscription est obligatoire (nombre de places limitées) par courriel cllewarde@orange.fr ou par téléphone 06.30.14.65.97.

Le samedi 16 février, les adhérents de la section lewardoise de la fédération nationale des anciens combattants, forte de ses 34 membres, se sont réunis salle Henri Martel, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Plutot. Messieurs Alain Bruneel, député, Denis Michalak, maire et des élus municipaux ont participé aux travaux.

Monsieur Charles Lelong, responsable du secteur de Douai ainsi que des représentants de sections du Douaisis étaient présents à cette réunion.

Après l'observation d'une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés en 2018, Monsieur Plutot a fait connaître sa désapprobation absolue des dégradations commises le 1^{er} décembre 2018 dans l'Arc de Triomphe. Le soldat inconnu de la guerre 14-18, enterré là avec tous les honneurs de la République, symbolise à lui seul les soldats morts pour la France de toutes les guerres. Cette profanation est inadmissible.

Il a invité les participants à l'assemblée à participer à la cérémonie officielle du 19 mars 1962 à Lewarde. L'association du képi au casque se joindra au défilé.

La FNACA aide aussi ses adhérents à constituer les dossiers des anciens combattants pour faire valoir leurs droits.

Monsieur Charles Nicoli, secrétaire a dressé la longue liste des activités de l'association sans omettre de remercier les associations et personnes qui ont participé aux différentes cérémonies patriotiques de l'année 2018 avec une mention spéciale à l'harmonie municipale et au képi au casque.

Monsieur Pierre-Marie Christophe, trésorier a fait un état précis de la trésorerie de l'association.

Monsieur Charles Lelong a informé le public des effectifs de la FNACA dans le Douaisis et dans le département.

Il a regretté l'absence d'un cabinet ministériel des anciens combattants et a demandé aux adhérents de compléter une lettre revendicative à destination du président de la République.

Monsieur Michalak, maire, s'est félicité des liens étroits qui sont tissés entre la FNACA et l'association du képi au casque.

Une volonté commune liée à celle des enseignantes permet aux écoles de participer aux commémorations mais aussi à des actions pédagogiques. Par ces actions conjointes, les élèves découvrent concrètement des aspects de l'Histoire de France contemporaine.

Monsieur Alain Bruneel, député, a souligné l'importance essentielle du devoir de mémoire et aussi de l'engagement à lutter contre toutes les formes de violence et contre tous les bellicismes.

Le bureau de la FNACA a été élu dont le président : Monsieur Jean-Claude Plutot, le secrétaire : Monsieur Charles Nicoli, le trésorier : Monsieur Pierre-Marie Christophe.



A connaître : droit à réparation pour 50 000 appelés.

Pendant les 2 années qui ont suivi l'indépendance de l'Algérie, des soldats ont subi stress, traumatismes, blessures. Près de 600 ont perdu la vie dans des affrontements mêlant OAS, population algérienne, ALN, armée française. Depuis le 1er janvier 2019, la carte du combattant est délivrée à ceux qui ont effectué leur service militaire après l'indépendance de l'Algérie sur la période entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964. Il suffit d'avoir été présent en Algérie pendant au moins 120 jours.

Pour tout renseignement contacter le président de la FNACA, Monsieur Plutot au 03 27 98 40 57.

Ville de Lewarde

Lewarde, le 8 mars 2019



106, rue Jean Jaurès
59287 LEWARDE
Tél : 03 27 97 37 37
Fax : 03 27 98 45 22
mairie-de-lewarde@wanadoo.fr

Monsieur le Sous-préfet de Douai
Boulevard Albert 1^{er}
BP 60709
59507 Douai Cedex

Objet : centre de stockage de déchets inertes à Loffre
Affaire suivie par M. Bernard DOISY, Secrétaire Général de Mairie

Monsieur le Sous-préfet,

Une consultation du public était prévue du 14 janvier au 11 février 2019, sur la commune de Loffre, pour l'installation de stockage de déchets inertes sur le site, géré par la société STB Matériaux de Templemars.
Cette enquête a été annulée juste avant son entrée en vigueur.

Récemment, il a été annoncé que le responsable de l'entreprise souhaitait continuer l'activité sur son espace en y mettant d'autres produits que ceux prévus à l'origine de leur autorisation d'exploitation. Je sais, également, qu'une pétition d'habitants est en cours de rédaction, contre ce projet.

A ce jour, il m'a été signalé que les représentants des services de l'Etat ont demandé à l'exploitant de réapproprier le site.
Cela est une très bonne initiative pour les riverains du secteur, au niveau environnemental.

Je me fais l'écho des élus et des lewardeois pour vous encourager, Monsieur le Sous-préfet, à faire respecter la loi.

De plus, j'ai appris que, lors d'une enquête publique, les règles de consultation des citoyens changeaient, notamment qu'il n'y aurait plus de commissaire enquêteur désigné pour recueillir les avis des habitants et que les remarques émises par les citoyens se feraient via une plateforme internet. Je pense que cette orientation n'est pas judicieuse et qu'elle entraînera sûrement auprès des personnes, un sentiment d'éloignement de traitement des affaires sensibles, comme pour ce dossier d'installation de centre de stockage de déchets inertes de Loffre.

Je reste à votre écoute et je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-préfet, l'assurance de ma considération distinguée.



Denis MICHALAK
Maire de Lewarde

Une copie de cet envoi sera transmise à :

- Mr le Maire de Loffre - Hôtel de Ville - 59182 Loffre
- Mr le Directeur de STB Matériaux - 14 rue de l'Épinoy - 59175 Templemars
- Mr le responsable du Collectif pour un Loffre où il fait bon vivre